

Parce que le besoin de reconnaissance est fondamental !



L'Institut Royal des Elites du Travail a lancé une nouvelle procédureⁱ pour le personnel des communes, des provinces et des intercommunales.

L'objectif est de permettre aux travailleurs et aux travailleuses du secteur se voir attribuer le titre de Lauréat.e du Travail par sa Majesté le Roi.

Bien plus qu'une simple médaille, ce titre reconnaît le parcours professionnel de qualité et exprime une reconnaissance nationale.

Chaque membre du personnel est visé, peu importe sa fonction, son ancienneté ou son statut.

Il est possible d'introduire sa propre candidature ou de soutenir la candidature d'une autre personne : un.e collaborateur-trice, un.e collègue, une personne que l'on veut mettre en valeur ...

La candidature est introduite de manière digitale et rapide : <https://iret-kiea.be/procedures/s41/>

Un Comité, composé de manière paritaire, par des membres du secteur examinera le dossier et proposera (ou non) au Roi d'accorder le titre de Lauréat.e.

Ce titre est le plus souvent accompagné par la remise d'une médaille (d'or, d'argent ou de bronze) au cours d'une cérémonie festive qui réunit tous les Lauréats du secteur, dans l'ensemble du pays.

Un brevet est aussi délivré par la.e Bourgmestre de la Commune du domicile.

A la différence des Awards, le titre est accordé à vie, indépendamment d'un éventuel changement de secteur ou d'employeur et fait intégralement partie du parcours professionnel.

Le mentionner dans un CV ou sur son compte LinkedIn est un plus indéniable !

A celles et ceux qui pensent que les médailles appartiennent à un autre temps, l'Institut soutient que le besoin de reconnaissance n'a peut-être jamais été aussi fort. Voyez des témoignages sur <https://iret-kiea.be/videos/>

Être reconnu, c'est être valorisé, fêté, mis en avant ; c'est recevoir un « merci » pour le travail que l'on fait et mettre en avant la valeur sociétale du travail de qualité.

C'est une manière de se (re)-motiver et de prouver à ses collègues, à son équipe, à sa famille et aux amis que l'on peut être un levier pour toutes et tous.

Alors, n'hésitez pas ! Inscrivez-vous et/ou soutenez la candidature d'une personne au parcours professionnel de qualité !

Et si vous avez des questions : info@iret-kiea.be ou Tél : 02 233 88 91